



Logements publics

70% des Algériens ne payent pas leurs loyers

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4059 - Ven. 30 - Sam. 31 décembre 2016 - Prix : 10 DA

Forum radio Tizi Ouzou

Lounis Aït Menguellet annonce un nouvel album pour ce printemps

Page 24

Même en ces temps de crise

Les Algériens fêtent le réveillon au Sud et à l'étranger

Page 4

Premières heures de cessez-le-feu en Syrie, premières violations

Par Mohamed Habili

L'accord intervenu sous l'égide de la Russie et de la Turquie, et sûrement aussi avec l'assentiment de l'Iran, entre le gouvernement syrien et les différentes factions rebelles devant mener à terme au règlement de la crise syrienne comporte deux étapes. Il s'agit dans un premier temps de respecter et de faire respecter le cessez-le-feu sur tous les fronts où ses parties prenantes sont aux prises. Ce qui revient en fait à instaurer une période probatoire dont dépendra la mise en œuvre de la deuxième partie de l'accord, ouvrant pour sa part sur des négociations politiques en vue d'une solution globale et définitive au conflit. L'arrêt des hostilités fait ainsi figure de test mesurant le désir réel des protagonistes de s'engager dans un processus politique. Or, comme par le passé, un cessez-le-feu n'inclut pas tous les groupes rebelles. En sont en particulier exclus Daech et le Front Nosra. Les opérations contre Daech n'étant pas concernées par la trêve, le fait qu'elles se poursuivent comme si de rien n'était ne pose pas de problème. Il n'en est pas de même s'agissant de celles qui sont menées contre le Front Nosra, un groupe taxé de terroriste par tout le monde, mais qui dans nombre d'endroits combat aux côtés d'alliés quant à eux dûment signataires de l'accord.

Suite en page 3

«Le projet de code pénal vise à garantir les droits et libertés»

Louh réaffirme le principe de présomption d'innocence



Le secteur de la Justice continue de connaître de profondes réformes à travers notamment la révision des textes législatifs. Dans ce cadre, le code de procédure pénale connaîtra des nouveautés à travers plusieurs amendements. Adopté mercredi dernier en Conseil des ministres, le texte «prévoit de nouvelles dispositions importantes dans le cadre de la profonde réforme du secteur visant à garantir les droits et libertés des Algériens et des Algériennes à travers le système judiciaire», selon le garde des Sceaux, Tayeb Louh. Lire page 3

L'année 2016 s'en va avec un goût d'inachevé à Béjaïa

2017 accueilli avec beaucoup d'appréhension

Page 24



Premières journées du film d'animation Ouverture à Alger de «DjazAnim»

Page 13

Logements publics

70% des Algériens ne payent pas leurs loyers

■ Abdelmadjid Tebboune qui réunissait les directeurs des OPGI de l'ensemble du territoire national, a déploré «le non-paiement par des bénéficiaires de logements publics locatifs de leur loyer qui ne dépasse guère les 1 200 dinars par mois», rappelant «les efforts colossaux déployés pour assurer aux citoyens des logements décentes».

Par Meriem Benchaouia

Prés de 70% des locataires de logements publics locatifs en Algérie n'ont pas payé de loyer en 2016. Tel est l'amer constat fait par le ministre de l'Habitat. En dépit du prix dérisoire, le non-paiement des frais des loyers est toujours justifié par les citoyens qui mettent en cause la dégradation de leurs cités. Ces créances représentent un handicap pour l'Office de promotion et

de gestion immobilière dans le domaine de la maintenance des immeubles. En effet, cette situation, contre laquelle aucune parade n'a été trouvée jusqu'à présent en raison de l'indigence de la plupart des clients, a de sérieuses incidences sur les capacités du promoteur à entretenir correctement son parc logements. Chose qui a contraint les services de l'OPGI à puiser sur le fonds propre de l'office pour honorer un tant soit peu cette prestation. Abdelmadjid Tebboune qui réunissait les directeurs des OPGI de l'ensemble du territoire national, a déploré «le non-paiement par des bénéficiaires de logements publics locatifs de leur loyer qui ne dépasse guère les 1 200 dinars par mois», rappelant «les efforts colossaux déployés pour assurer aux citoyens des logements décentes». Le grand nombre de loyers impayés a mis en difficulté de nombreuses OPGI à tel point que certaines n'arrivent pas à payer les salaires de leurs employés, a précisé le ministre. Le montant total des loyers impayés dus aux OPGI s'élève à quelque 31 milliards de dinars. Pour le ministre, «le non-paiement du loyer est injustifié dans la mesure où le montant exigé est très symbolique», a-t-il dit. «Cette situation ne peut plus durer car les moyens financiers ont diminué», a affirmé M. Tebboune. Le ministre a annoncé, lors de la réunion, la mise en place d'un groupe de travail comprenant des directeurs d'OPGI de différentes wilayas pour tenter de trouver des solutions à ce problème. Les propositions du groupe de travail seront soumises au gouvernement fin janvier 2017 afin que les mesures appropriées soient prises. En parallèle, les OPGI lanceront des campagnes de sensibilisation pour inciter les



Ph/D. R.

locataires à s'acquitter de leurs loyers dans les plus brefs délais, faute de quoi des mises en demeure leur seront envoyées par un huissier de justice. M. Tebboune a appelé l'ensemble des citoyens, ayant bénéficié de logements publics locatifs, à «faire preuve de civisme» et à prendre contact avec les OPGI, et ce, en vue de trouver une formule pour s'acquitter des loyers impayés. Il est à noter, à ce propos, que ces créances peuvent être versées par tranches, suivant un échéancier convenu par les deux parties, selon le ministre. En outre, l'acquisition du logement est possible, en vertu du décret exécutif promulgué récemment par le gouverne-

ment, et qui autorise les OPGI à transférer le droit de bail aux non bénéficiaires initiaux, à savoir les proches du bénéficiaire initial, sa belle-famille ou bien les tierces personnes, ayant acquis illégalement le logement. Il est prévu que ce décret relance la vente des logements publics locatifs distribués avant 2004, et qui connaît un engouement timide depuis son lancement en mai 2013. Il est à rappeler que le transfert du droit de bail prendra fin le 31 décembre 2017 pour les occupants des logements publics locatifs mis en exploitation avant l'année 2004. Passé ce délai, les occupants des logements ne pourront pas se prévaloir de tout transfert, et en seront

expulsés d'office, lit-on dans le décret. Par ailleurs, et pour ce qui est de l'opération de choix des sites de logements au profit des souscripteurs AADL 2, et qui se sont inscrits en 2013, le chargé de communication au ministère de l'Habitat, Ahmed Madani, a affirmé que le site électronique lancé à cet effet demeurerait accessible jusqu'à ce que son objectif soit atteint, sans toutefois accorder un délai fixe. L'opération, a précisé le ministre, se poursuivra jusqu'à l'enregistrement du dernier souscripteur concerné par le choix du site. A ce titre, le ministre a démenti les informations faisant état d'une imminente fermeture du site électronique. **M. B.**

Poste Les départs en retraite ouvriront la voie au recrutement

LA MINISTRE de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Iman Houda Feraoun, a affirmé, jeudi à Alger, que le départ en retraite d'un nombre important de fonctionnaires ouvrira la voie au recrutement dans certains centres à l'échelle nationale. «Le départ en retraite d'un nombre important de fonctionnaires ces deux dernières années (2015-2016), ouvrira la voie au recrutement en 2017», a indiqué la ministre lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, précisant que le secteur de la Poste est le plus grand employeur. M^{me} Feraoun a prôné, dans ce sens, «des études techniques au niveau local pour le recrutement et la répartition des recrues en fonction des besoins», relevant un déséquilibre flagrant en termes d'effectifs entre centres postaux. La wilaya de Mila compte 72 bureaux de poste et 198 guichets, soit un bureau pour chaque 12 300 ha, a indiqué la ministre, précisant qu'après l'adoption d'une loi régissant le commerce et le paiement électroniques «les bureaux de postes seront moins sollicités par les citoyens». Concernant la couverture de la wilaya (Mila) en réseau Internet, la ministre a indiqué que «sur 32 communes 21 sont couvertes en réseau Internet après l'installation des stations 4G, ce qui contribuera à la réalisation des objectifs liés à la modernisation du service public». Quant au réseau de téléphonie mobile, la wilaya est couverte à plus de «90%», a-t-elle précisé, ajoutant que le lancement du satellite de communication prévu en 2017 permettra une couverture totale du territoire national en réseau internet.

Hania F.

Pour une conduite sécurisée

Les transporteurs de la capitale appellent à la formation

Les transporteurs de voyageurs et de marchandises ont appelé, jeudi à Alger, à l'intensification des sessions de formation pour une conduite sécurisée. Lors d'une journée d'étude et de sensibilisation au profit des transporteurs routiers de voyageurs et de marchandises, organisée par la sûreté publique de Bab Ezzouar, les participants ont bénéficié de conseils de la Sûreté nationale sur le respect du code de la route et la sécurité technique des véhicules de transport de voyageurs et des produits dangereux. Selon le chef du service de la sûreté publique par intérim, le commissaire divisionnaire Mohamed Filali, a indiqué que la capitale, à l'instar des autres wilayas, a

besoin d'un transport de «qualité» en faveur des usagers de la route afin de faciliter le transport de marchandises et des personnes. Lors des débats, Hammadi Omar, chargé de la prévention et de la sécurité routière à la direction du transport de la wilaya d'Alger, a souligné que les transporteurs des bus et des camions sont tenus de se rapprocher des centres de formation spécialisée pour obtenir le certificat professionnel délivré par le ministère du transport, et ce avant l'expiration du délai fixé à trois ans, valable jusqu'au mois d'avril 2019 conformément à l'arrêté ministériel de 2016. Dans une déclaration à l'APS, M. Hammadi a indiqué que la société nationale du transport routier

et l'entreprise du transport urbain et suburbain de la wilaya d'Alger assurent actuellement la formation, affirmant que d'autres écoles privées attendent l'agrément pour encadrer les conducteurs. Pour sa part, le secrétaire général de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, Mohamed Malek, a imputé le non respect du cahier des charges à l'instruction de 2008 qui a octroyé le droit d'exploitation des lignes «d'une manière anarchique ouvrant le champ à des personnes non qualifiées». Pour le président adjoint de l'Union nationale des chauffeurs de taxi, Boukirou Aziouez, «l'insuffisance de stations de taxi bien identifiées figure parmi les facteurs du non respect du code de la route»,

précisant que la capitale qui comptait dans les années précédentes plus de 192 stations, ne dispose aujourd'hui que de deux stations au jardin Sofia et à l'hôtel Safir. De son côté, le représentant des chauffeurs de taxi a relevé le nombre important des taxis à Alger estimé, selon lui, à 20 000 véhicules, ajoutant que les besoins ne sont que de 8 000 taxis. Quant aux conséquences désastreuses du mauvais usage des poids lourds comme les camions à remorque et les bus, la présidente de l'Association des handicapés «El Baraka», Brighout Flora, a indiqué que l'absence du civisme et la responsabilité professionnelle terrorisent les usagers de la route. **Nayla C.**

«Le projet de code pénal vise à garantir les droits et libertés»

Louh réaffirme le principe de présomption d'innocence

■ Le secteur de la Justice continue de connaître de profondes réformes à travers notamment la révision des textes législatifs. Dans ce cadre, le code de procédure pénale connaîtra des nouveautés à travers plusieurs amendements. Adopté mercredi dernier en Conseil des ministres, le texte «prévoit de nouvelles dispositions importantes dans le cadre de la profonde réforme du secteur visant à garantir les droits et libertés des Algériens et des Algériennes à travers le système judiciaire», selon le garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Par Nacera C.

S'exprimant à l'occasion d'une cérémonie de distinction des personnels de la Direction générale de la modernisation de la justice, jeudi, le ministre a expliqué que le projet de loi amendement le Code de procédure pénale, contient des principes de «base» et s'inscrit dans le cadre de la réforme «continue» du secteur de la justice dans son volet relatif à la «réadaptation» du système législatif.

Il est à savoir que le texte en question propose des dispositions pour renforcer les garanties d'un procès équitable, notamment «en réaffirmant sur le principe de présomption d'innocence et en précisant que, le doute est, dans tous les cas, interprété au bénéfice de l'accusé et en précisant que nul ne peut-être poursuivi, jugé ou puni deux fois, à raison des mêmes faits, et que l'autorité judiciaire veille durant toute la procédure à la protection des droits des justiciables». Le projet de loi dispose aussi que les jugements, arrêts et ordonnances judiciaires doivent être motivés.

Ce texte introduit aussi des dispositions pour la mise en place du deuxième degré de juridiction pénale instauré par la Constitution révisée, en précisant notamment, que le tribunal criminel d'appel rejugera sur le fond des affaires portées devant lui, disposera d'un jury populaire de quatre jurés, et motivera ses décisions quelles qu'elles soient. En outre, il renforcera le contrôle du juge sur la police judiciaire, dont l'ensemble des officiers,



Ph/D. R.

toutes catégories confondues, seront soumis à une procédure d'habilitation, et à l'aval préalable du procureur général territorialement compétent, pour entamer leurs activités.

En mai dernier, le Parlement avait adopté le projet de loi amendement le Code pénal pour notamment renforcer la législation nationale aux fins de l'adapter aux critères internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme ainsi qu'aux engagements internationaux pris par l'Algérie. Ce nouveau texte est venu renforcer les moyens de lutter contre le terrorisme à travers la criminalisation du phénomène des combattants qui se déplacent vers d'autres pays pour commettre des actes terroristes. Par ailleurs, le ministre de la Justice est revenu sur les réalisa-

tions de secteur de la justice grâce à la modernisation, un changement qualitatif et concret en matière de performance judiciaire d'accompagnement et de services, grâce aux résultats réalisés en matière d'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Selon le ministre, les avancées réalisées ont mis fin aux «lenteurs bureaucratiques» ajoutant que la modernisation a permis notamment «de simplifier les procédures, de se rapprocher du citoyen, d'améliorer le travail administratif, outre la transparence et la lutte contre la corruption».

Il a souligné aussi que la dynamique enregistrée au cours des dernières années à travers le décollage numérique et la mise

en œuvre de l'administration numérique ont permis au secteur de la justice d'occuper une place de choix. Abordant certaines réalisations du secteur de la justice dans le cadre, Louh a cité la mise en place de bases de données dont celles relatives au certificat de nationalité, au casier judiciaire et une base de données relative aux personnes impliquées dans l'enlèvement des enfants.

Par ailleurs, il a fait état de l'achèvement prochain d'un nouvel organigramme qui permettra d'introduire la direction de la prospective. S'agissant de l'amélioration de la ressource humaine, le ministre a souligné le souci de garantir la formation continue au profit des personnels et des magistrats.

N. C.

Parti des travailleurs

Louisa Hanoune appelle à fournir des emplois permanents aux jeunes

La secrétaire générale du Parti des travailleurs Louisa Hanoune a appelé jeudi à Alger à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à fournir des emplois permanents notamment au profit des jeunes, en recherchant les moyens de concrétiser le développement socio-économique du pays. Mme Hanoune, qui présentait dans une conférence de presse, le bilan d'activité de son parti pour l'année 2016 et les perspectives 2017, a mis en garde contre tout appel à des mouvements de protestation «dont les conséquences risqueraient de compromettre la sécurité publique», affirmant que sa formation était en faveur d'une «grève organisée et légale pour préserver les acquis socio-professionnels des travailleurs». Elle a fait

remarquer à cet égard que «la grève pour revendiquer des droits légitimes dans un cadre organisé et sous la bannière d'un syndicat est un droit constitutionnel garanti à toutes les catégories sociales». Mme Hanoune a souligné l'impératif de «combattre le phénomène de flambée des prix de certains produits par un contrôle rigoureux du marché». La première responsable du PT a également préconisé l'amélioration de la prise en charge sanitaire, la promotion de l'enseignement dans ses différents paliers avec la révision du système LMD pour hisser le niveau d'enseignement universitaire. Sur un autre plan, la SG du PT a insisté sur la nécessité de «protéger la liberté d'expression et les libertés individuelles et collectives et de consacrer le

rôle d'une opposition constructive tel que prévu par la Constitution». Elle a mis en avant l'impératif de «sauvegarder la sécurité et la stabilité du pays dans le contexte de la chute des prix des hydrocarbures et de lutter contre la corruption et autres fléaux sociaux». Au volet politique, Mme Hanoune s'est interrogée «comment pouvoir organiser des élections législatives dans un climat politique malsain et dans un contexte de recul des libertés démocratiques et dans lequel le pluralisme politique est en proie à des attaques sans précédent» bien que, a-t-elle soutenu, «la Constitution consacre les principes de libertés et de droits et conforte le rôle de l'opposition sur la scène politique». L. M.

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Premières heures de cessez-le-feu en Syrie, premières violations

suite de la page Une

C'est ainsi que le cessez-le-feu n'est pas plus tôt entré en vigueur qu'il est, du moins en apparence, violé sur plusieurs fronts : dans Hama, Idlib, où Nosra se trouve en force, et également dans d'autres parties de la Syrie. Jusque-là les trêves se sont vite brisées sur cette même pierre d'achoppement. Les représentants de la rébellion dite modérée qui se sont exprimés suite à l'annonce par le président russe de l'accord ont été unanimes pour dire qu'au terme de celui-ci les hostilités ne sont autorisées que dans les positions tenues par la seule Nosra. Ce n'est pas ce qu'on a cru comprendre des déclarations venant soit des autorités syriennes soit des représentants russes. Est-ce à dire que sur le terrain l'accord est en réalité inapplicable ? Ce serait aller vite en besogne que de tirer pareille conclusion sans plus attendre. En fait, les cessez-le-feu antérieurs ne pouvaient pas tenir vu qu'ils n'étaient créés que pour un court laps de temps, ne devant pas dépasser plus de quelques jours, et à chaque fois pour des raisons humanitaires. C'est la première fois qu'un cessez-le-feu est décidé avec l'assentiment express des protagonistes syriens, en tout cas pas en dehors d'eux, de surcroît dans une perspective nettement politique. Il ne s'agit pas en l'occurrence de permettre aux secours d'arriver dans les zones assiégées, mais bien de créer les conditions d'une négociation politique future. De ce fait ses violations n'auront pas nécessairement les mêmes effets que les fois précédentes. La guerre en Syrie avant la bataille d'Alep n'est pas la même après cette dernière. Les groupes rebelles parties prenantes à l'accord n'ont d'autre choix que de se démarquer des groupes terroristes. Il se peut bien d'ailleurs qu'ils puissent le faire sans avoir pour cela à tourner leurs armes contre eux. Après tout Nosra est à la solde de puissances étrangères à l'image des autres groupes, qu'ils combattent contre l'armée syrienne ou à ses côtés. L'amorce des négociations politiques ne dépend pas de son sort, mais bien de la volonté des puissances régionales à les favoriser ou à les entraver, car la guerre en Syrie est bien plus une guerre régionale, et partant mondiale, qu'une guerre civile.

Même en ces temps de crise

Les Algériens fêtent le réveillon au Sud et à l'étranger

■ Avec les fêtes de fin d'année et l'approche du réveillon, les Algériens, crise ou pas se préparent pour célébrer le nouvel an. La plupart ont déjà organisé leur voyage à l'étranger. Certes, les agences de voyages ont noté un léger recul de réservation par rapport à l'année dernière, mais des destinations comme la Tunisie ou la Turquie restent en grande affluence. La nouveauté de cette année aussi est le Grand Sud du pays, outre les touristes étrangers, beaucoup de locaux renouent avec la beauté du Sahara.

Par Yacine Djadel

A l'aube de la nouvelle année 2017, les Algériens comme à leur habitude, préfèrent voyager à l'étranger pour fêter le réveillon. Temps de crise ou non, ces derniers tiennent à leur voyage de fin d'année pour s'offrir un moment d'évasion. Les destinations les plus prisées restent la Tunisie et la Turquie. Deux pays où nos concitoyens ont coutume de s'y rendre plusieurs fois dans l'année. Le premier est bien sûr à cause de sa proximité géographique ainsi que de ses tarifs de prestation touristique imbattables. Le deuxième, même un peu plus cher, est connu pour être fréquenté par les commerçants, en plus des promotions intéressantes proposées aussi de manière occasionnelle. Ainsi, malgré une conjoncture dite de «takachouf», la plupart ont déjà organisé leur voyage à l'étranger. Certes, les agences de voyages ont noté un léger recul de réservation que l'année dernière, mais des destinations comme la Tunisie ou la Turquie restent en grande affluence. Des pays européens, dont la France en tête, s'ajoutent également aux destinations de prédilection des Algériens. Encore que celle-ci demeure pour des gens issus de classe ayant un peu plus de moyens. La nouveauté de cette année, par contre aussi est le Grand Sud du pays, outre les touristes étrangers, beaucoup de locaux renouent avec la beauté du Sahara. Ce sont évidemment pour la majorité ceux qui, faute de bourses insuffisantes ou suite à d'autres contraintes, passent leur réveillon au pays. De ce fait, les places les plus renommées du désert ont aussitôt été prises d'assaut par les citoyens. A ce propos, s'étant rendu sur place, de nombreuses agences de voyages et de tourisme, à Alger, nous ont confirmé que si beaucoup ont opté pour de courts séjours à l'étranger, la plupart des autres réservations concernent les villes du Sud, Biskra, Ghardaïa, Tamanrasset, etc. Toutes affichent déjà complet et bien sûr, Timimoune dans la wilaya d'Adrar reste la première. En tous cas, ce qui est bien pour cette année c'est qu'en plus des touristes étrangers, avec lesquels on traite beaucoup plus d'habitude en cette période, le nombre de réservations pour les locaux a nettement augmenté par rapport à 2015, a affirmé un agent de l'Office national algérien du tourisme (ONAT). Une

manière de découvrir les atouts du pays en matière de tourisme local, à rappeler à ce propos que pas mal d'Algériens ne connaissent toujours pas leur pays. Du côté des voyageurs, Kamel, la cinquantaine, fonctionnaire, rencontré dans une agence de voyages, nous a livré son avis sur la question. «Je viens réserver pour Rome à la dernière minute et je vous jure que j'ai casqué toutes mes économies dans ce voyage mais ça m'est égal car quand on travaille à longueur d'année, malgré la cherté de la vie on a le droit de se donner un moment de répit», nous a-t-il confié en souriant. C'est dire que les fêtes de fin d'année, avec ou sans moyens, font désormais partie intégrante des mœurs des Algériens. **Y. D.**



Ghardaïa

Affluence des visiteurs nationaux et étrangers pour les fêtes de fin d'année

Les sites touristiques naturels, historiques et architecturaux disséminés à travers la wilaya de Ghardaïa connaissent en cette fin d'année une grande affluence des visiteurs tant étrangers que nationaux, a-t-on constaté dans la vallée du M'zab. Des centaines de visiteurs, dont près de 300 étrangers de différentes nationalités, notamment italienne, allemande et française, ont rallié les différentes oasis de la région de Ghardaïa, Zelfana et El-Menea, pour y passer les fêtes de fin d'année. Ce regain d'intérêt pour la destination du M'zab et ses oasis est favorisé par le climat de quiétude qui règne dans cette région réputée pour son patrimoine immatériel et matériel, notamment les monuments architecturaux classés par l'Unesco comme patrimoine mondial sauvegardé, ainsi que par l'existence de structures d'hébergement atypiques, des maisons traditionnelles très prisées par les touristes, notamment étrangers, a indiqué à l'APS Ahmed Nouh, président de la fondation Amidoul, initiatrice du projet du ksar de Tafilelt à Béni-Isguen. Les touristes étrangers venus passer les vacances de fin d'année à Ghardaïa préfèrent les maisons traditionnelles situées dans les palmeraies de Béni-Isguen et Seb-Seb, contrairement aux nombreuses familles de nationaux qui ont jeté leur dévolu sur Zelfana, une station thermale située à 70 km au nord-

est de Ghardaïa, a souligné le D' Nouh. Les visiteurs de la région de Ghardaïa, tant nationaux qu'étrangers, effectuent une virée incontournable au prestigieux ksar de Béni-Isguen, riche d'un passé qui a fait sa renommée dans le monde, ainsi qu'au nouveau ksar de Tafilelt qui a obtenu le 1er prix «coup de cœur des internautes City» de ville durable, en novembre dernier à Marrakech. Expression d'une brillante culture matérielle imprimée par une architecture originale, ces deux ksour cités fortes, sont devenus des sites attractifs privilégiés des touristes et autres visiteurs de la région, a fait observer M. Hebirèche, guide touristique d'une agence de voyages. Les touristes tant étrangers que nationaux veulent passer les fêtes de fin d'année sur des sites naturels et sécurisés, a-t-il précisé avant d'ajouter qu'un intérêt est porté pour les maisons traditionnelles et les palmeraies existantes dans les oasis de Ghardaïa. Les maisons traditionnelles bâties par les aïeux dans la région sont devenues un centre d'intérêt des touristes et l'une des principales attractions, notamment dans la vallée du M'zab (qui regroupe 4 communes), a souligné un responsable de la culture à Ghardaïa. Les villes fortifiées (ksour) et les maisons érigées majestueusement sur des pitons rocheux et la répartition spatiale complexe des servitudes constituent aussi des curiosités mises

en valeur comme produit touristique unique et comme enseigne pour de nombreux urbanistes et autres architectes en voyages d'étude.

Pour un tourisme culturel et écologique

De nombreux opérateurs du tourisme dans la région de Ghardaïa s'accordent à souligner que le développement et la valorisation du «tourisme culturel et écologique» respectueux des us et traditions de la région attirent de nombreux visiteurs en quête de découverte et avides de traditions ancestrales de la région. «Il faut encourager ce type de tourisme», a estimé un chef d'agence touristique du M'zab, B. Benkhalifa, évoquant, par la même, le développement du tourisme religieux, notamment dans la région d'El-Menea qui abrite le tombeau et le monastère du Père Charles de Foucauld, lieu de pèlerinage pour les touristes de confession chrétienne. Les différentes actions menées par les pouvoirs publics pour revaloriser le patrimoine matériel et immatériel, culturel et environnemental que recèle la wilaya de Ghardaïa lui confèrent une place de choix dans la stratégie développement d'un tourisme durable répondant aux attentes économiques de la région. Composée de plusieurs ksour ou cités millénaires, en particulier la pentapole de la vallée du M'zab, les ksour de Métili et d'El-Menea, conçus magistra-

lement par les aïeux sous forme architecturale pyramidale, épousant le site rocaillieux en tenant compte du climat et des aspects religieux, cette architecture et ce mode urbanistique, dont se sont inspirés Le Corbusier, Ferdinand Pouillon et André Ravereau, attirent annuellement de nombreux touristes étrangers et spécialistes en la matière. Les nombreux ouvrages et systèmes hydrauliques traditionnels ainsi que les palmeraies de la région sont d'autres curiosités pour les visiteurs de la vallée du M'zab, en plus des marchés et souks traditionnels très actifs où les objets de l'artisanat local sont écoulés à la criée. Ce flux de visiteurs augure d'une saison touristique prometteuse pour la région, après le marasme qu'elle a connue, a estimé le chargé de communication de la wilaya, Tarek Bouamer, avant de souligner qu'en plus du climat doux, toutes les mesures de sécurité ont été réunies pour permettre aux hôtes de Ghardaïa de passer d'agréables vacances de fin d'année. Les professionnels du tourisme aspirent à attirer davantage de touristes, cependant les 1 860 lits que compte la destination touristique «Ghardaïa» n'ont malheureusement pas suffi à absorber un flux de touristes de plus en plus nombreux. «La capacité d'hébergement, en termes de disponibilités de lits, n'est malheureusement pas suffisante», regrette un opérateur du tourisme. **Halim T./APS**

Plantes médicinales

L'amélioration de la production soutiendra grandement l'économie nationale

■ La modernisation et le développement de la production des plantes médicinales «apportera un soutien certain» à l'économie nationale hors hydrocarbures, ont soutenu les participants à un séminaire sur l'orientation et la généralisation des expériences réussies dans le secteur agricole, ouvert jeudi à Guelma.

Par Salem K.

Soulignant que l'opération d'inventaire du patrimoine végétal entrepris au niveau des forêts de la wilaya de Batna a permis d'identifier 200 espèces d'herbes et de plantes médicinales, Zahira Yahiaoui de l'unité Batna, relevant de l'Agence nationale de la protection de la nature, a déploré, lors de cette rencontre tenue à l'Institut technologique méditerranéen agricole spécialisé, le fait que bon nombre de ces plantes soient cueillies de «façon arbitraire» pour être utilisées par les habitants des zones rurales. L'intervenante lors du séminaire a abordé le «succès» auquel a abouti l'expérience pilote réalisée par l'unité à l'échelle de la wilaya de Batna, et ce, pour préserver les plantes médicinales dans le cadre du projet de l'Agence nationale de la protection de la nature à Alger, inscrit

dans le cadre de l'opération de coopération avec l'Union internationale de la protection de la nature. Le projet en question vise, selon la même elle, à accompagner trois femmes de la campagne de la commune de Timgad (Batna) et à appuyer leur travail de production et de développement de nombreuses espèces de plantes médicinales, à l'instar de la lavande et l'armoise, précisant que les femmes en question, réparties sur trois régions rurales de la commune de Timgad, à savoir Targate, Ain Tarfa et Ain Meri, ont réalisé des «résultats impressionnants» dans la culture de ces espèces à tel point que l'une d'entre elles a réussi la «distillation» de l'armoise. De son côté, Mokrane Hamani, représentant de l'Institut national de la recherche forestière, a évoqué un projet ayant réalisé un grand succès qui s'est traduit par la production du safran. La production du safran est



l'œuvre d'un agriculteur activant dans la commune de Lemssara, dans la wilaya de Khenchela, et ce, grâce à un accompagnement dont il a bénéficié, par l'Institut, dans le cadre du programme du développement rural dans ladite région. Selon M. Hamani, cet agriculteur est passé d'une culture de 160 grains seulement de ce produit en 2010, à plus de 800 kilos

actuellement, ajoutant que grâce à ce cultivateur, lequel a transmis les techniques de plantation à 150 autres agriculteurs à travers le territoire national, la culture du safran s'est répandue à d'autres wilayas, comme Tlemcen et Tiaret. Organisé sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ce séminaire a pour objectif de présenter des expériences réus-

sies dans la perspective de développer de nouvelles filières dans le domaine agricole et de trouver également les moyens d'intégrer les jeunes dans la production agricole, a indiqué Saliha Fartass, directrice-adjointe du service de lutte contre la désertification au sein de la direction générale des forêts. Plusieurs interventions portant sur les moyens à mettre en œuvre pour développer une «économie verte» et son insertion dans l'économie nationale ont été abordées au cours de ce séminaire auquel ont assisté des représentants des autorités centrales et les instituts techniques sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que des représentants des directions de l'agriculture de 12 wilayas dans l'est du pays.

S. K./APS

Selon un arrêté paru au Journal officiel n° 72

Des signes distinctifs pour la figue Béni Maouche et la datte Deglet Nour

Des signes distinctifs de reconnaissance de la qualité du produit agricole en indication géographique ont été attribués à la «figue sèche de Béni Maouche» et à la «datte Deglet Nour de Tolga», selon un arrêté paru au Journal officiel n° 72. Ces signes distinctifs ont été obtenus selon les conditions fixées dans le cahier des charges des produits, souligne cet arrêté qui vient en application du décret exécutif du

juillet 2013 fixant le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole. Ainsi, l'indication géographique est attribuée au produit agricole «Figue sèche de Béni Maouche», demandée par l'Association des figuiculteurs de la commune de Béni Maouche. Quant à la «Datte Deglet Nour de Tolga», l'indication géographique a été demandée par l'Association pour la valorisation et la protection de la

dénomination de ce type de dattes. Ces associations doivent préserver la dénomination attribuée au produit, en assurant la veille inhérente à la protection du signe concerné ainsi que les droits de propriété intellectuelle qui lui sont directement liés (surveillance du marché, saisine des autorités de contrôle, action judiciaire...). Elles exercent, à ce titre, les activités de promotion et d'information envers le public et les

consommateurs, initie les actions visant à garantir la conformité du produit aux clauses de son cahier des charges, fournit des conseils à tous les acteurs concernés et participe aux activités de contrôle du respect de son cahier des charges. Par ailleurs, un arrêté interministériel a été publié dans le même Journal officiel, fixant les caractéristiques techniques, les mentions, les inscriptions, les signes et les couleurs utilisés par

les logos de l'appellation d'origine (AO) et de l'indication géographique (IG) des produits agricoles ou d'origine agricole pour exprimer les qualités auxquelles ils se réfèrent. Ces deux logos sont donc créés pour identifier, de manière unique, un produit agricole ou d'origine agricole, ayant bénéficié d'un des signes distinctifs : l'appellation d'origine (AO) et l'indication géographique (IG).
Safia T.

Algérienne des eaux

Lancement du paiement électronique des factures d'eau

L'Algérienne des eaux (ADE) a lancé jeudi, en partenariat avec la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), le système de paiement en ligne de ses factures par les abonnés de

46 wilayas du pays. Le lancement de ce système de règlement électronique des factures d'eau a été officialisé par la signature d'une convention entre le directeur général de l'ADE, Hocine

Zaier, et le P-dg de la Badr, Boualem Djebbar, en présence du ministre des Ressources en eau, Abdelkader Ouali, et du ministre délégué auprès du ministère des Finances chargé de l'Economie

numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatasssem Boudiaf. Selon M. Djebbar, ce système permet, désormais, à tout porteur d'une carte interbancaire (CIB) de n'importe quelle banque, de procéder au paiement à distance de sa facture d'eau à travers le site web de l'ADE grâce au système interbancaire. M. Zaier a assuré, quant à lui, que les clients qui utiliseront les cartes bancaires pour le règlement des factures n'auront pas à payer des frais supplémentaires et ne déboursent, donc, que le montant de la facture. A ce propos, M. Ouali a fait savoir que ce nouveau système de paiement concerne plus de 5 millions abonnés, soit plus de 20 millions de ménages, répartis à travers les 44 wilayas couvertes par l'ADE et les deux wilayas d'Alger et de Tipasa auxquelles est rattachée la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal). Quant aux

deux autres filiales de l'ADE, qui sont la Société de l'eau d'Oran (Seor) et la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seac), qui sont les seules à ne pas bénéficier pour l'instant de ce service, elles seront intégrées à ce système de paiement avant la fin janvier 2017. Pour sa part, M. Boudiaf a fait savoir que ce service, qui concerne les porteurs de CIB, sera généralisé aux clients d'Algérie Poste à la faveur d'une interaction entre les banques et cet organisme postal. Pour rappel, plusieurs entreprises avaient lancé, en octobre dernier, le paiement électronique de leurs prestations à leur clientèle, dont Algérie Télécom, Mobilis, Air Algérie, CNAS, Djezzy, Oeredoo et Amana Assurances. D'autres d'opérateurs vont mettre en place le même système avant fin mars 2017 telles la SAA, les OPGI et l'AADL.

F. L.

Pétrole

Les cours mitigés en Asie

Les cours du pétrole étaient mitigés hier en Asie, la chute du dollar contrebalançant toutefois l'impact de la hausse des réserves américaines de brut. Vers 04h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, progressait de 15 cents à 53,92 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le prix du baril de Brent, référence européenne, également pour livraison en février, était inchangé à 56,14 dollars. Le marché de l'or noir, qui a fait en début de

semaine une percée au plus haut depuis la mi-2015, est largement déserté par les investisseurs, dont beaucoup attendent maintenant le début 2017 pour faire leur retour. La seule véritable actualité pour le pétrole jeudi, les chiffres hebdomadaires du département américain de l'Energie (DoE) sur l'état des réserves et de la production aux Etats-Unis, a été légèrement défavorable avec une hausse de 600 000 barils des réserves de brut. Une hausse des réserves est interprétée comme une bais-

se de la demande de la première économie mondiale, dans un marché mondial déjà pénalisé par une offre surabondante. «C'est une mauvaise nouvelle, mais je crois que l'affaiblissement du dollar l'a contrebalancée», a estimé Margaret Yang, de CMC Markets. Toute baisse du billet vert rend le pétrole – libellé en dollar – moins cher pour les investisseurs munis d'autres devises, ce qui encourage la demande et tire les prix à la hausse.

R. E.

Souk-Ahras

Plus de 180 projets financés par l'Ansej depuis cette année

■ Au total, 182 projets ont été financés depuis début 2016 à Souk-Ahras par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a indiqué, jeudi, le responsable de la communication auprès de cette agence, Mohamed-Amine Saci.

Par Hatem D.

Ces projets ayant nécessité un investissement de 821 millions de dinars ont ciblé plusieurs activités dont les services avec 62 projets, l'agriculture avec 58 projets et l'artisanat totalisant 37 projets, a précisé le même responsable. Les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics ont totalisé respectivement 17 et 8 projets, a détaillé le même responsable. Sur le nombre de projets financés, les femmes ont «pu décrocher» 19 projets, a souligné le

même responsable, précisant que les projets accordés, au titre de l'année 2016 par l'Ansej, ont permis l'ouverture de 420 postes d'emploi, ce qui a contribué à la décongestion du marché du travail dans cette wilaya frontalière. Durant cette même période, 75 dossiers ont été déposés auprès de l'agence locale de l'Ansej par des jeunes désirant monter leurs propres entreprises, a ajouté la même source, précisant que l'étude de ces dossiers a déjà été finalisée et ne reste que les procédures de régulation administratives auprès des banques. Conformément aux nouvelles



Ph. > D. R.

orientations, l'Ansej de Souk-Ahras a donné la priorité aux projets dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables, les industries de transformation, l'agroalimentaire et de recyclage des déchets, a précisé M. Saci. L'Agence locale de l'Ansej a pu récupérer, jusqu'au mois de décembre en cours, 91% de la totalité des crédits

alloués, soit 71 millions de dinars sur les 78 millions DA débloqués, au titre des différentes opérations de financement des projets inscrits dans ce sens. De vastes opérations de sensibilisation parmi les jeunes ont été organisées par les services de l'Ansej, incitant les jeunes à régulariser leur situation financière vis-à-vis de l'Ansej, a ajouté le

même responsable qui a fait part également des actions d'information et de vulgarisation sur l'importance de ce dispositif dans le marché de l'emploi national. De nouvelles mesures en rapport, notamment, avec la formation des bénéficiaires et les procédures d'accompagnement ont été mises en œuvre par l'Ansej de Souk-Ahras pour permettre une meilleure rentabilité de ces investissements, a rappelé le même responsable. Dans ce sens, M. Saci a fait part de la «réactivation» de la Maison de l'entrepreneuriat de l'université Mohamed-Chérif-Messaâdia pour permettre davantage de proximité, de communication et d'orientation avec les étudiants désirant investir le monde de l'entreprise.

H. D./APS

Tissemsilt

Présentation de la dernière étape du plan d'aménagement du territoire

La quatrième et dernière étape de l'étude du plan d'aménagement du territoire de la wilaya a été présentée jeudi à Tissemsilt. Cette étape porte, a indiqué Ali Benseddik, directeur des études à l'Agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires, chargée de la réalisation de l'étude, sur les axes liés au suivi et à l'évaluation de l'état d'exécution du plan d'aménagement du territoire de la wilaya qui met en exergue plusieurs propositions fixant avec précision la nature des grandes opérations de développement à réaliser jusqu'à 2030. Cette étape permet à la wilaya d'élaborer une feuille de route comportant un grand nombre d'indices liés au développe-

ment et à l'aménagement du territoire, ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation des opérations dans divers domaines. Le wali, Abdelkader Benmessaoud, a insisté sur l'importance de ce plan qui donne une vision claire des orientations de développement local à long terme et offre des données nécessaires aux responsables et élus concernant les priorités de développement de chaque région de la wilaya. Le même responsable a souligné que ce plan permettra de réfléchir, à l'avenir, sur le développement des zones montagneuses de la wilaya et à encourager la création de petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine agricole. M. Benmessaoud a

abordé les grands projets dont a bénéficié la wilaya et qui seront pris en considération au plan d'aménagement du territoire, dont le projet de réalisation de la ligne ferroviaire Relizane-Tissemsilt-Boughezoul (Médéa). La question du suivi et de l'évaluation des opérations inscrites au titre de la 4^e et dernière étape de ce plan de wilaya d'aménagement du territoire a suscité un débat entre des directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra, les présidents d'APC qui ont soulevé plusieurs questions liées à l'extension urbaine et à la satisfaction des besoins des habitants dans divers secteurs à l'horizon 2030.

Lydia O.

Sidi Bel-Abbès

Tests finaux sur 4 kilomètres du tracé du tramway

Des tests finaux ont été effectués, jeudi à Sidi Bel-Abbès, sur 4 kilomètres du tracé du tramway reliant plusieurs points au centre-ville, a-t-on constaté. Ces essais ont été effectués partant du poste de maintenance et passant par le complexe universitaire, hai Benhamouda jusqu'à

la gare routière au nord, a indiqué le chef du projet du tramway de Sidi Bel-Abbès, Laid Ziane. Cette opération se poursuivra jusqu'au au lieu-dit «Rocher» pour atteindre 7 km, selon le même responsable qui a souligné que les véritables tests auront lieu début 2017.

L'objectif de ces essais, couronnés de succès, est de corriger certaines incohérences, de s'assurer de la qualité des travaux et de lever des réserves techniques, a-t-il ajouté. Le tramway de Sidi Bel-Abbès sera mis en service au mois d'avril 2017 à l'issue de travaux continus de 3 ans

et demi de toutes les instances concernées sans enregistrer d'entraves, a souligné le responsable. L'entrée en exploitation de ce moyen moderne de transport, va générer 600 à 700 emplois permanents. Ce projet a permis la création, depuis son lancement, de 2 500 emplois directs et indirects, conférant une valeur ajoutée à la wilaya. Cette valeur économique impulsera une grande dynamique, facilitera la circulation, aura un impact positif sur le développement local et améliorera les conditions de vie du citoyen, a-t-on souligné. Ce moyen permettra d'alléger la tension sur le transport de la wilaya, outre l'aspect écologique et esthétique qu'il confèrera à la ville, a-t-on ajouté. Pour rappel, les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès s'étendant sur 14,5 km ont été lancés en août 2013 pour une enveloppe financière de 32,3 milliards DA.

S. O.

El-Bayadh

Deux nouvelles lignes ferroviaires vers Djelfa et Saïda à l'étude

Le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports, Boubekour Ait-Abdallah, a fait état, jeudi à El-Bayadh, d'études pour la réalisation de deux lignes ferroviaires reliant la wilaya d'El-Bayadh à celles de Djelfa et Saïda. Ces études, qui ont déjà été lancées, viennent parallèlement à la réalisation du projet de voie ferrée reliant les communes de Mécheria (Naâma) et El-Bayadh sur 130 km et dont les travaux sont à un stade «avancé», a précisé à l'APS M. Ait-Abdallah, en marge de l'inauguration de la desserte aérienne Alger-El-Bayadh, de la compagnie «Tassili-Airlines». Le même responsable a mis l'accent sur

l'importance des investissements engagés actuellement par le secteur dans un but de désenclavement et d'accompagnement de la dynamique économique, dans le cadre d'une vision globale induite par le nouveau modèle économique adossé à la promotion de l'investissement et la diversification de l'économie. L'ensemble de ces projets en cours de concrétisation, parallèlement à l'ouverture d'une nouvelle desserte aérienne, renforcera l'attractivité de la wilaya, qui renferme de grandes potentialités dans les domaines de l'agriculture et du tourisme religieux et archéologique, a-t-il estimé.

A. B./Agences

Oum El Bouaghi Plus de 1650 nouveaux postes d'emploi créés en 2016

AU MOINS 1 655 postes d'emploi permanents ont été créés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale des assurances chômage (Cnac) depuis le début de l'année 2016 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé jeudi le directeur local de l'emploi, Mohamed Laâradj. Au cours de cette année, 1 007 postes d'emploi ont été générés par la Cnac dont 518 créés par des entreprises activant dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie et les services notamment, a précisé le même responsable qui a précisé que 648 recrutements ont été effectués dans le cadre du dispositif Ansej. Depuis leur mise en place, les deux dispositifs d'aide à l'emploi ont permis la création de 13 184 micro-entreprises ayant contribué à générer 25 008 postes de travail, a-t-on signalé. La même source a ajouté que dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), 2 863 jeunes, dont 1 229 parmi les diplômés universitaires, ont été placés.

R. R.

Mauritanie 2016

Dialogue politique boudé par l'opposition

■ L'année 2016 tire à sa fin avec un baisser de rideau sur trois épisodes majeurs ayant marqué la scène politique en Mauritanie, en l'occurrence un dialogue politique boycotté par les principaux partis de l'opposition, des solutions pour la situation interne en attente de concrétisation et la tenue du premier Sommet arabe à Nouakchott.

Par Halim T.

Un rendez-vous venu incontestablement consolider le rôle pivot de ce pays dans le rapprochement arabo-africain. Toutefois, les conclusions issues des «ateliers» du dialogue politique resteront sans effet notable sur la «réforme» et le lancement de la dynamique de la vie politique confinée dans un cadre traditionnel dans l'expectative du verdict des échéances prévues à court terme. Des mois durant, le gouvernement mènera moult contacts et consultations avec les différentes forces politiques du pays pour qu'enfin l'union daigne apposer son sceau entre la majorité et certains partis de l'opposition au terme de multiples séances du dialogue politique, tenu à la mi-octobre dernier en l'absence des partis politiques traditionnels. Après plus de deux semaines, les représentants des parties participantes ont pu aboutir à des recommandations qui appellent, dans leur ensemble, à un amendement constitutionnel et à une réforme politique structurante. Des décisions considérées par le pouvoir et la majorité comme le prélude d'une nouvelle étape politique en Mauritanie tandis que l'opposition radicale n'y verra, ni plus ni moins, qu'une «consécration du pouvoir unique et une violation de la Constitution». Malgré le règlement de la question liée à la «prorogation du mandat présidentiel» qui a fait couler beaucoup d'encre avant et après le dialogue politique et l'engagement du Président Mohamed Ould Abdelaziz à ne pas se présenter pour un troisième mandat, l'opposition radicale, à sa tête le Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU qui compte près de 15 partis) et le Rassemblement des forces démocratiques, continuait de camper sur son rejet des résultats du dialogue. Un rejet confirmé par sa non participation au référendum sur l'amendement constitutionnel dont la date n'a, à ce jour, pas encore été fixée. Et au moment où des sources proches des sphères de prise de décision affirment que le référendum sur l'amendement constitutionnel aura lieu en janvier prochain, les observateurs politiques locaux, eux, prédisent l'annulation par le Président Ould Abdelaziz du référendum populaire au regard des besoins qu'induit le processus en termes de moyens humains et logistique, pour le Trésor de l'Etat, faisant prévaloir son adoption par une simple réunion parlementaire (Assemblée nationale et Sénat) comme ce fut le cas en 2012. D'autres milieux estiment, quant à eux, que la tentative du pouvoir en place d'intensifier des

contacts «secrets» avec certains opposants politiques pour mûrir un nouvel accord avec des garanties politiques plus étendues, déblaiera le terrain vers une sortie de la crise politique interne. Celle-ci impliquera l'ensemble des acteurs sur la scène mauritanienne à la gestion de cette démarche politique importante.

Une effervescence sociale qui accroît les revendications socio-professionnelles

La dynamique qui a caractérisé la scène politique tout au long de l'année 2016, sera accompagnée d'une effervescence sociale sous-tendue par des revendications socioprofessionnelles clamées à travers des marches et manifestations auxquelles les autorités n'ont pas hésité à opposer force et fermeté. Au plan social, le fait imposant restera sans nul doute la grève générale qui a paralysé la production pendant près de trois semaines, dans la mine de «Taziart», deuxième mine d'or d'Afrique, contraignant la société canadienne «Kinross» à plier l'échine face aux revendications professionnelles pressantes des travailleurs. Elle sera soldée par une convention collective garantissant leurs droits sociaux. En parallèle et durant le premier semestre de l'année, une contestation estudiantine éclatera également à l'université de Nouakchott pour revendiquer l'amélioration des prestations universitaires et la révision de la réglementation régissant l'octroi des bourses à l'étranger outre la campagne «Mani chari gasoil» lancée par un groupe de jeunes protestant contre la cherté du carburant malgré la chute des cours à



PH : DR

l'échelle mondiale, voyant en cela «un autre moyen pour extorquer de l'argent au citoyen qui croulait déjà sous le poids du recul du pouvoir d'achat».

Le Sommet arabe de Nouakchott : consolidation du rapprochement arabo-africain

La tenue du premier Sommet arabe à Nouakchott après le refus du Maroc d'abriter la 27^e session, a constitué en 2016 un événement, et non des moindres, sur la scène politique mauritanienne. Il sera ainsi qualifié par les responsables mauritaniens du plus imposant événement du pays depuis l'indépendance en 1960. D'autre part, les milieux

diplomatiques mauritaniens ont indiqué que les autorités mauritaniennes en acceptant d'abriter la 27^e session de la conférence au sommet arabe, ont remporté l'enjeu de l'organisation et de l'action diplomatique tant les préparatifs s'étaient déroulés en un temps record et dans un contexte régional et international exceptionnel et extrêmement complexe. La présidence de la Ligue arabe confiée à la Mauritanie aura été, d'autre part, une opportunité pour démontrer la capacité de ce pays de diriger au plan régional, notamment après le succès réalisé lors de la présidence de l'Union africaine (UA) et pour tenter de renforcer sa position en tant que passerelle naturelle entre le monde arabe et le conti-

nent noir. Une réalisation retrempee dans la dimension arabo-africaine. Cette vision mauritanienne s'est réverbérée clairement à travers la «Déclaration de Nouakchott» issue du Sommet arabe et les décisions du Sommet arabo-africain de Malabo (Guinée équatoriale) qui soulignent l'importance de renforcer la coopération et le partenariat avec les ensembles et organisations régionales et internationales. Une coopération arabo-africaine stratégique devant permettre la construction d'un partenariat effectif qui garantira les intérêts de toutes les parties et servira de terreau au développement de la coopération internationale.

H. T./APS

Retour des terroristes en Tunisie

Le Premier ministre affiche sa fermeté sur la question

Le Premier ministre, Youssef Chahed, a affiché jeudi la fermeté des autorités tunisiennes sur la question du retour des terroristes dans leur pays, affirmant qu'ils seraient «immédiatement arrêtés» et jugés selon la loi antiterroriste. «Je veux affirmer que l'Etat tunisien n'a signé aucun accord sur le retour des terroristes et que la position du gouvernement est claire : il n'est pas favorable à leur retour des zones de tension», a-t-il dit dans une déclaration à la chaîne publique Wataniya. «Ceux qui reviendront seront immédiatement arrêtés dès leur arrivée sur le territoire tunisien et seront jugés. Et la loi antiterroriste sera appliquée contre eux», a-t-il poursuivi. Selon M. Chahed, l'Etat tunisien «possède les listes de tous les terroristes (tunisiens) qui sont dans les zones de tension et au sein d'organisations terroristes». «Nous les connaissons un par un et nous avons toutes les données sur eux», a-t-il assuré. Ces déclarations interviennent alors que l'inquiétude grandit et que le débat s'est

récemment emballé dans le pays sur la question d'un retour massif de milliers de terroristes tunisiens. Certaines voix ont appelé à les déchoir de leur nationalité. Interdite par la Constitution, cette mesure a toutefois été rejetée par le président Béji Caïd Essebsi dès le début du mois. «On ne peut empêcher un Tunisien de revenir dans son pays, mais évidemment, nous allons être vigilants», avait-il dit. La Tunisie compte plus de 5 000 ressortissants dans les rangs d'organisations terroristes à l'étranger, selon un groupe de travail de l'ONU, et la perspective de leur retour suscite une inquiétude grandissante. Annoncée pour ce jeudi, une réunion ministérielle devant définir un «plan d'action» sur le sujet autour du Premier ministre Youssef Chahed n'a pas eu lieu. Mais le Premier ministre a discuté avec le président Caïd Essebsi «des plans d'action du gouvernement pour traiter le dossier des Tunisiens de retour des zones de tension», selon un communiqué de la présidence de la République.

Démantèlement d'une cellule terroriste de dix personnes

Une cellule terroriste composée de dix personnes, dont deux femmes, a été démantelée en Tunisie par les services de sécurité, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur tunisien. Les terroristes opéraient à Hammam Sousse, Akouda, Hergla et Kalaa Kebira. Agés entre 25 et 45 ans, les membres de cette cellule avaient des liens avec le groupe terroriste «Katibet Okba Ibn Nafaa» implanté sur les hauteurs du mont Châmbi (centre-ouest de la Tunisie), ajoute la même source. Selon le ministère de l'Intérieur, ces individus communiquaient avec des éléments terroristes à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie. Ils ont avoué leur intention de commettre des attentats terroristes. Après consultation du ministère public, les membres de la cellule ont été placés en garde à vue et une procédure judiciaire a été ouverte.

D. Y./Agences

Israël

La droite s'en prend à Kerry et mise sur Trump

■ La droite israélienne a dénoncé les propositions du secrétaire d'Etat sortant John Kerry pour un règlement du conflit avec les Palestiniens et affirmé miser sur l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald Trump pour enterrer l'idée d'un Etat palestinien.

La crise entre Israël et l'administration de Barack Obama a culminé mercredi avec le plaidoyer de M. Kerry pour une solution à deux Etats, israélien et palestinien, et sa condamnation de la colonisation israélienne dans les

territoires palestiniens occupés, qui met en péril selon lui une telle solution. Elle avait été déclenchée le 23 décembre, lorsque les Etats-Unis se sont abstenus au Conseil de sécurité de l'ONU, permettant le vote d'une résolution contre la colonisation israélienne, l'un des principaux obstacles au processus de paix, au point mort depuis 2014.

Le Premier ministre israélien et chef du parti de droite Likoud, Benjamin Netanyahu, s'est empressé de dénoncer dès mercredi le discours «biaisé contre Israël» de M. Kerry qu'il a accusé d'être «obsédé» par la question des colonies.

Il a également exprimé l'espoir que l'administration Obama ne va pas provoquer «de nouveaux dégâts à l'ONU». Il faisait allusion à un scénario évoqué par les médias selon lesquels, le plan présenté par John Kerry



PH. > D. R.

pourrait servir de référence le 15 janvier lors de la conférence internationale organisée à Paris, puis comme base à une nouvelle résolution du Conseil de sécurité avant le 20 janvier, date d'accès au pouvoir de Donald Trump.

«Je veux travailler avec la prochaine administration américaine pour renforcer la sécurité de nos deux pays. Un Israël puissant est un atout pour les Etats-Unis et une garantie de stabilité au Moyen-Orient», a déclaré jeudi Benjamin Netanyahu lors d'une visite dans une base aérienne.

L'aile dure du gouvernement, composée de faucons du Likoud et de ministres du parti nationaliste religieux Foyer juif, a été encore plus loin jeudi dans ses critiques.

«Secrétaire d'Etat américain

sortant John Kerry, proposez donc de partager Washington! Jérusalem était la capitale de l'Etat juif il y a 3 000 ans et le restera dans les 3 000 prochaines années et pour toujours», a lancé la ministre de la Culture Miri Regev, membre de l'aile droitiste du Likoud, sur sa page Facebook. L'annexion par Israël de la partie orientale de Jérusalem occupée depuis 1967, n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. Les Palestiniens veulent faire de Jérusalem-Est la capitale de l'Etat auquel ils aspirent.

Les principaux dirigeants de la droite dure disent ouvertement miser sur l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche pour réaliser leurs plans d'annexion de la plus grande partie de la

Cisjordanie occupée.

Cette idée, longtemps cantonnée aux discussions internes des cercles de la droite nationaliste religieuse, est de plus en plus évoquée publiquement, une reprise des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens semblant très éloignée.

Pour le ministre israélien de l'Education Naftali Bennett, chef de file du Foyer juif, avec la prise de fonctions de Donald Trump «la Palestine sera retirée de l'ordre du jour» tout en prônant une solution qui impliquerait l'annexion d'une grande partie de la Cisjordanie.

Juste avant le discours de M. Kerry, Donald Trump avait apporté son soutien à l'Etat hébreu, traité selon lui «avec un total mépris».

Les Israéliens «étaient habitués à avoir un grand ami aux Etats-Unis, mais ce n'est plus le cas. Le début de la fin a été cet horrible accord avec l'Iran (sur le nucléaire), et maintenant (l'ONU)! Reste fort Israël, le 20 janvier est très proche!» a dit le président élu.

M. Netanyahu l'a remercié sur son compte Twitter.

Les commentateurs israéliens remarquaient cependant jeudi que Donald Trump avait jusqu'à présent évité de se prononcer sur la question de la colonisation israélienne.

Points chauds

Répercussion

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les relations entre Israël et l'administration Obama ne cessent de s'envenimer suite au non-veto de Barack Obama sur une résolution de l'ONU votée la semaine dernière visant à condamner la colonisation israélienne sur les territoires palestiniens, les ministres israéliens semblent bien décidés à affirmer leur politique identitaire. Parmi eux, Avigdor Lieberman, le partisan du Grand Israël, qui a toujours été un frein aux négociations avec les Palestiniens et qui a toujours refusé l'idée même de la solution aux deux Etats, a fait encore parler de lui cette semaine, en France. En effet, le ministre israélien de la Défense a appelé les Juifs de France à quitter l'Hexagone, et comparé la conférence de paix de Paris à un «procès Dreyfus». Le chef du parti Yisrael Beiteinu (Notre maison Israël), a qualifié la conférence internationale sur le Proche-Orient qui se tiendra le 15 janvier à Paris de «procès Dreyfus». Il a également appelé les Juifs de France à quitter ce pays, qui n'est «pas [leur] terre». La France organisera cette conférence, avec quelque 70 pays, mais sans les Israéliens ni les Palestiniens, pour réitérer le soutien de la communauté internationale à la solution à deux Etats. «Il ne s'agit pas d'une conférence de paix mais d'un tribunal contre l'Etat d'Israël», a affirmé Avigdor Lieberman lors d'une réunion des députés de son parti. «C'est une version moderne du procès Dreyfus avec l'Etat d'Israël et le peuple juif sur le banc des accusés [...] » Dans la foulée de la conférence, Paris compte inviter le Premier ministre israélien et le président palestinien pour leur rendre compte des travaux, mais Benjamin Netanyahu, très hostile à toute approche internationale du conflit israélo-palestinien, a déjà rejeté l'idée française d'une rencontre avec Mahmoud Abbas à Paris. La France a voté hier en faveur d'une résolution de l'ONU défavorable à Israël. L'ambassadrice de France en Israël avait été convoquée au ministère israélien des Affaires étrangères à la suite de ce vote. Avigdor Lieberman a par ailleurs appelé les Juifs de France à s'installer en Israël, la «seule réponse à ce complot (la conférence)» selon lui. Évoquant les attentats contre des cibles juives en France ces dernières années et la hausse des actes antisémites, le ministre s'est adressé aux Juifs de France : « Si vous voulez rester juifs et que vos enfants et petits-enfants restent juifs, vous devez quitter la France et venir vous installer en Israël. » «Ce n'est pas votre pays, ce n'est pas votre terre, quittez la France et venez en Israël», a-t-il martelé. Près de 5 000 Juifs de France ont immigré en Israël en 2016, soit une baisse de plus de 30 % par rapport à l'an dernier. En 2014 et 2015, les Juifs de France avaient fourni les plus gros contingents de l'immigration juive vers Israël, avec respectivement 7 200 et 7 800 immigrants. Reste à savoir si l'appel d'Avigdor aura une répercussion et si les juifs de France seront intéressés par son appel, qui souvent sur place n'est pas suivi par beaucoup d'aide, ni pour trouver un emploi, ni pour survivre sur le long terme. Mais Lieberman compte surtout sur l'effet que cela a sur le gouvernement, accusé de maltraiter les juifs français et israéliens à travers ses votes à l'ONU.

F. M.

Piratage

Moscou promet de répliquer aux sanctions américaines

Le Kremlin promet de répliquer par des mesures de rétorsion «adéquates» aux sanctions annoncées jeudi par le président Barack Obama, notamment l'expulsion de 35 agents russes, après des accusations d'ingérence de Moscou dans la présidentielle américaine. L'administration américaine accuse la Russie d'avoir orchestré des piratages informatiques qui ont mené au vol et à la publication de milliers d'emails de responsables démocrates, brouillant le message de la candidate Hillary Clinton. Le Kremlin a rejeté jeudi «catégoriquement» ces «accusations infondées», affirmant que Washington voulait «détruire» ses relations avec Moscou et promettant des mesures de rétorsion «adéquates». Des responsables américains ont affirmé avoir eu connaissance d'informations selon lesquelles les autorités russes auraient ordonné la fermeture de l'école anglo-américaine de Moscou, fréquentée par de nombreux enfants de diplomates, sans pouvoir les confirmer. Le vainqueur de la présidentielle américaine, le

républicain Donald Trump, qui n'a cessé de répéter qu'il ne croyait pas aux accusations d'ingérence russe, s'est abstenu de critiquer les sanctions décidées par Barack Obama. Il est «temps de passer à d'autres choses plus importantes», a-t-il indiqué dans un bref communiqué, précisant qu'il rencontrerait, «dans l'intérêt de notre pays et de son peuple formidable», les chefs du renseignement américain «la semaine prochaine» pour faire le point sur cette affaire.

Les mesures annoncées par Barack Obama prévoient notamment l'expulsion de 35 agents des services de renseignement russes et la fermeture de deux sites utilisés par ces services à New-York et dans l'Etat du Maryland, près de Washington.

Les services de renseignement russes, le GRU et le FSB font l'objet de sanctions économiques tout comme quatre dirigeants du GRU, dont son chef Igor Korobov.

Les sanctions ne s'arrêteront pas là, a précisé le président américain, prévenant que les Etats-Unis prendront d'autres mesures «au moment que nous

choisirons», y compris des opérations secrètes dont le public ne sera pas informé.

Les mesures annoncées visent également le «niveau inacceptable de harcèlement» subi depuis un an par les diplomates américains à Moscou, de la part de la police ou des services de sécurité russes.

«Nous sommes disposés, quand il le faut, à travailler avec la Russie» sur les questions de sécurité les plus cruciales, a indiqué un porte-parole du département d'Etat à l'AFP. «Mais il est de la responsabilité du président de protéger la sécurité nationale, et c'est dans ce contexte qu'il a pris ces décisions».

Barack Obama a également lancé un appel à une sorte d'union sacrée internationale pour faire revenir Moscou dans le droit chemin et l'empêcher de mener des mesures de déstabilisation dans des pays étrangers.

Les «amis et alliés» des Etats-Unis doivent «travailler ensemble pour contrer les efforts de la Russie visant à saper les bonnes pratiques internationales et à s'ingérer dans le processus démocratique», a-t-il déclaré.



Premières journées du film d'animation

Ouverture à Alger de «DjazAnim»

■ Les premières Journées du film d'animation d'Alger, «DjazAnim», un événement entièrement dédié à la promotion de la production algérienne du genre, ont été inaugurées jeudi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Par Adéla S.

Organisées par les producteurs «Real Dream Digital» et le studio «El Bouraq» avec le concours du Centre algérien du développement du cinéma (Cadc), les premières «DjazAnim» prévoient, entre autres, des ateliers de formation et une série de projections.

Présent à la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a salué l'initiative de ces producteurs qui travaillent depuis plusieurs années avec leurs propres moyens, tout en les «encourageant» à produi-

re un contenu algérien et s'inspirer de l'histoire de l'Algérie.

Le ministre de la Culture a également appelé à la «multiplication» de ce genre d'événements dans d'autres régions du pays et à l'«élaboration d'un projet de festival dédié au film d'animation».

L'organisateur de l'événement, Ifaz Maatoub, a estimé que ce genre de manifestation est aujourd'hui nécessaire pour «réunir» les nombreux talents algériens et «promouvoir leurs productions» auprès d'un public inondé de films d'animation étrangers.

Pour lui, ces œuvres restent

le «meilleur» moyen de véhiculer la culture et l'identité algérienne surtout «auprès du jeune public».

Les premiers ateliers de formation de «DjazAnim» débiteront jeudi dans l'après-midi et seront consacrés à l'écriture de scénario et de story-board, à l'animation et à la réalité virtuelle avec la participation de plusieurs cinéastes.

Plusieurs genres d'animations seront abordés lors de ces journées par les cinéastes Samy Lamouti, Kamel Zakour Bachir Tayeb Cherif et Khaled Chiheb.

Une série de projections d'œuvres algériennes et un programme pour enfants sont éga-



lement au programme au Palais de la culture Moufdi-Zakaria et dans les salles de la Cinémathèque d'Alger et de Tizi-Ouzou.

Organisées avec le soutien du ministère de la Culture, ces journées, premières du genre, se poursuivent jusqu'au 31 décembre. A. S./APS

Issers

La salle Afrique regagne son lustre d'antan

L'année culturelle 2016 à Boumerdès aura été marquée par la rénovation de la salle de cinéma et de spectacles «Afrique» aux Issers (Est d'Alger), qui a pu recouvrer son lustre d'antan.

La vie est enfin revenue, durant le mois de ramadhan 2016, à ce «monument historique» de toute beauté, dont l'esthétique rivalise avec celle des plus belles salles de spectacles du pays.

Cela a été rendu possible grâce à un accord de partenariat conclu entre l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et la commune des Issers, qui engage cette dernière à laisser la gérance de la salle à l'office, a-t-on appris du directeur de la culture de la wilaya, Djamel Feghouli.

L'accord, d'une validité de 20 ans, stipule également la désignation d'un gérant pour la salle et la permission aux associations

culturelles et artistiques d'y organiser des activités.

La rénovation de cette salle a été fortement saluée par les personnalités culturelles et théâtrales de la région, à l'instar d'Omar Fetmouche et de nombreux présidents d'associations du domaine, qui ont exprimé leur satisfaction à cet égard, d'autant plus, ont-ils dit, qu'ils ont un grand besoin d'espaces similaires pour la relance de l'acte culturel dans la région.

De la négligence à la relance

La salle de spectacles des Issers a connu son âge d'or durant les années 60, 70 et 80 du siècle dernier, grâce à son importante activité. A l'époque, la structure présentait quotidiennement quatre spectacles, dont un pour les enfants dans la matinée, en plus de représentations théâtrales.

Malheureusement, cette activité commença à décroître vers le milieu des années 80 et 90, une époque qualifiée de «malheureuse» par les représentants du mouvement associatif, car la structure a vu notamment ses cadres la quitter et l'abandonner.

Elle fut par la suite fermée suite à des conflits entre les associations du domaine qui se disputèrent, à l'époque, sa gérance, avant de faire l'objet d'abandon et de saccages, après que la commune ne se soit délestée de sa responsabilité à son égard.

Les séquelles du séisme de mai 2003 et des inondations de 2007 accrurent encore plus la détérioration de la structure.

En 2008, cette salle bénéficia d'une action de réhabilitation et d'équipement initiée par la direction de la Culture de Boumerdès, mais elle demeura inactive jusqu'à 2016, faute d'encadrement et de financement.

Un passé riche en activités

Selon son directeur, Abdelghani Chentouf, cette salle inaugurée en 1930 à l'occasion du centenaire de l'occupation de l'Algérie par la France, a été réalisée par des «pieds-noirs» qui occupaient à l'époque de vastes vignobles dans la région pour y abriter des activités annuelles célébrant les vignobles.

Elle fut baptisée du nom «Afrique» après l'indépendance. L'entrée principale du bâtiment a été ornée d'une fresque en mosaïque représentant trois femmes de l'époque romaine offrant des fruits et des mets en tous genres.

A ses débuts, cette salle avait une capacité de plus de 1 000 places, qui furent par la suite remplacées par des chaises modernes qui réduisirent sa capacité d'accueil à seulement 500 places.

Elle compte, en outre, trois étages avec terrasses, en plus d'une importante scène en conformité avec les critères en vigueur, des ateliers et des loges pour les artistes. La salle «Afrique» assure actuellement deux spectacles par jour durant toute la semaine, en plus d'une représentation théâtrale pour les enfants chaque vendredi matin et d'autres pour les adultes tous les jours de la semaine.

La wilaya de Boumerdès a longtemps négocié avec la commune des Issers pour transmettre la propriété de cette salle au secteur de la culture, en vue de sa promotion, par l'affectation d'enveloppes à son profit, mais ces négociations sont restées vaines. Racim C.

AGENDA CULTUREL

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemāi.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition collective d'arts plastiques par les artistes

Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zouid, Dahel, Youcef Hafid et Djeflal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot Bouchaoui 2, Numéro 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 5 janvier 2017 : Exposition «Symphonie picturale» de l'artiste Souhila Bel Bahar.

Institut français d'Algérie 19 janvier :

Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie

Festival de la chanson andalouse à Tlemcen

Communication entre différentes écoles

Les représentants des différentes écoles de musique classique ont débattu des modalités permettant la relance de la musique andalouse, lors d'une conférence organisée jeudi à Tlemcen en marge du Festival national de la chanson andalouse.

Les intervenants lors de la conférence ayant réuni des universitaires et des chercheurs sur le patrimoine musical, ont fait remarquer que ce festival, organisé du 22 au 29 décembre en cours, a vu la présence de 16 associations musicales anciennes représentant les trois écoles de musique savante du pays (Tlemcen, Alger et Constantine), pour étudier les caractéristiques de chaque école et leurs méthodes d'interprétation.

Parmi ces écoles, celle de Tlemcen qui a adopté, à l'époque des zianides, la culture andalouse dont sa musique savante après la chute de l'Andalousie, a rappelé l'enseignant et chercheur en musique, Salah Boukli dans sa communication intitulée «Nouba andalou-

se». Après la chute de Grenade (895/1492), qui fut le berceau de la musique andalouse, plusieurs musiciens se sont déplacés dans la capitale des zianides, ville hôte qui comptait plusieurs orchestres et clubs artistiques relançant le patrimoine musical et qui s'est transformée en une véritable école d'art andalou, à l'instar de l'école de Fès (Maroc), œuvrant à la protection du patrimoine musical contre la disparition et l'altération, a-t-il souligné.

Le conférencier a ajouté que parmi les ténors ayant porté le flambeau de cette musique classique, cheikh Larbi Bensari (1863-1964), dont le festival qui coïncide avec la commémoration du 62^e anniversaire de sa mort est un hommage appuyé à ses œuvres.

Larbi Bensari avait préservé ce patrimoine artistique durant la colonisation française et représenté dignement l'Algérie dans nombre de villes arabes et musulmanes dont le

Caire, Damas et Istanbul, a-t-il dit.

Cette école est représentée actuellement par plusieurs associations dont «Riadh El Andalou», «Kortobia», «Ahabab cheikh Larbi Bensari» de la ville de Tlemcen, «El Mouahidia» de Nedroma et l'association «Nassim El Andalou» de la ville d'Oran.

Ces troupes ont pris part à ce festival organisé sous le slogan «Hadra andaloussia de Tlemcen».

Les trois écoles ont contribué à la production d'un art nouveau utilisant certains éléments adaptés à la musique andalouse et des genres de musique classique dont le Malouf constantinois, le Chaabi algérois, l'Aroubi Tlemcénien, ont souligné les intervenants qui ont noté que ce festival est une «grande rencontre» entre différentes écoles et une occasion d'échange d'expériences en vue de la préservation du patrimoine et de la chanson andalouse avec son cachet authentique et richissime. R. C.



Commissariat du Festival national du théâtre amateur

Le Festival de Mosta se prépare à... Mila

■ Le commissariat du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTAM) a organisé mardi, à la maison de la culture M'barek-El-Mili de Mila, une rencontre régionale, en préparation de la prochaine édition de ce festival, en présence des représentants des troupes amateurs de l'est du pays.

Par Adéla S.

Selon le commissaire du FNTAM, Mohammed Nouari, cette rencontre régionale, initiée dans l'optique de préparer au mieux le cinquantième du FNTAM prévu pour 2017, vise à poser les jalons et à fixer les objectifs des prochaines éditions du festival. De son côté, le directeur artistique du festival, Mohammed Boudouane, a indiqué que cette rencontre qui constitue une première du genre, a permis de débattre des problématiques inhérentes au FNTAM et des conditions de soutien au théâtre amateur dans ses dimensions pratique et académique. Cette journée a également offert l'occasion aux participants de traiter de la réalité du terrain vécue par ces troupes théâtrales, déplorant «la marginalisation et le manque de

considération» dont sont victimes bon nombre de comédiens amateurs. Toujours dans le cadre de la préparation de la 50^e édition du FNTAM, d'autres rencontres analogues à celle-ci seront prochainement organisées à Boudouaou (Boumerdès), Ouargla et Mascara. Par ailleurs, la ville de Mila accueillera durant le mois de mars prochain les éliminatoires de la prochaine édition du FNTAM pour les wilayas de l'est du pays. Fondé en 1967 sous l'impulsion du regretté Si El Djilali Benabdelhalim et d'anciens membres des Scouts musulmans, le Festival national du théâtre amateur de Mostaganem s'est érigé, au fil des éditions, comme une référence en la matière, devenant le rendez-vous incontournable des amoureux du 4^e art.

A. S./APS



Box-office américain

Plus de 300 millions de dollars pour le nouveau «Star Wars»

«**R**ogue One», le nouvel opus de la saga «Star Wars», a passé la barre des 300 millions de dollars de recettes au

box-office nord-américain, selon des chiffres définitifs de la société Exhibitor Relations. Près de 40 ans après la sortie

de «La Guerre des Etoiles», «Rogue One» a amassé durant les quatre jours du week-end de Noël 96,1 millions de dollars aux

Etats-Unis et au Canada, ce qui porte le total à 318 millions de dollars pour sa deuxième semaine à l'affiche.

«Rogue One» est le premier film dérivé («spin off») de la célèbre saga et retrace la mission d'un commando de l'Alliance Rebelle pour récupérer les plans de l'Etoile noire, arme de destruction de l'Empire.

L. M.

Cinéma

Mort de l'actrice américaine Carrie Fisher à 60 ans

Lactrice américaine, Carrie Fisher, célèbre notamment pour le rôle de la princesse Leia dans la saga spatiale «Star Wars», est décédée mardi à Los Angeles des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 60 ans, a annoncé un porte-parole de la famille. «C'est avec une profonde tristesse que Billie Lourd

confirme la mort de sa mère adorée à 08h55 (16h55 GMT) ce matin», indique le porte-parole Simon Halls dans un bref communiqué. Carrie Fisher, dont le nom restera à jamais associé à son rôle de la princesse Leia dans «Star Wars» de George Lucas, avait souffert d'une crise cardiaque lors d'un vol entre

Londres et Los Angeles le 23 décembre. Elle avait été transportée d'urgence dans un hôpital de la ville dans un état grave. Dimanche encore sa mère, Debbie Reynolds, avait annoncé que sa fille se trouvait dans un état stable. Carrie Fisher n'avait que 19 ans quand elle a incarné la princesse de la rébellion

contre l'Empire aux côtés de Harrison Ford (Han Solo) et Mark Hamill (Luke Skywalker).

Elle était réapparue en décembre 2015 aux côtés de Han Solo et de Luc Skywalker dans le dernier volet de «Star Wars : Le réveil de la Force».

K. L.

Musique

Moscou veut reconstituer les Chœurs de l'Armée rouge «au plus vite»

La Russie a déclaré mardi souhaiter reconstituer «dans les plus brefs délais» les Chœurs de l'Armée rouge, dont plus de 60 membres ont péri dimanche dans le crash d'un avion de l'armée.

L'Ensemble Alexandrov (autre nom des Chœurs de l'Armée rouge) est endeuillé par

la perte d'environ un tiers de ses membres et de son directeur.

«J'estime nécessaire de mettre prochainement 70 appartements à la disposition de l'Ensemble Alexandrov pour que nous puissions reconstituer ce collectif dans les plus brefs délais», a indiqué le ministre russe de la

Défense, Sergueï Choïgou, espérant ainsi encourager les vocations lors d'une réunion diffusée par la télévision publique.

«Il faut organiser un concours et sélectionner les meilleurs pour qu'ils poursuivent les traditions glorieuses de l'Ensemble Alexandrov, l'ensemble principal des forces armées russes», a-t-il souligné.

L'avion militaire russe, qui se rendait à la base aérienne de Hmeimim, près de Lattaquié en Syrie avec 92 personnes à bord, parmi lesquelles 64 membres des Chœurs de l'Armée rouge, s'est écrasé dimanche peu après son décollage de la station balnéaire de Sochi (sud), sur les côtes de la mer Noire.

Les membres des Chœurs de l'Armée rouge devaient célébrer le Nouvel An en Syrie avec les soldats russes qui y sont déployés depuis septembre 2015.

L'avion transportait également neuf journalistes russes, deux hauts fonctionnaires civils et la responsable d'une organisation caritative en Russie, Elizavéta Glinka.

Racim C.

France

Décès de Maurice Failevic, réalisateur français spécialiste des luttes sociales

LE RÉALISATEUR français de téléfilms et de documentaires sur des luttes sociales et des faits de société, Maurice Failevic, est décédé mardi à Paris à l'âge de 83 ans, a annoncé son entourage familial. Depuis 1962, Maurice Failevic a réalisé pour la télévision et le cinéma une cinquantaine de films récompensés par de nombreux prix en France et à l'étranger.

Son dernier téléfilm, «Jusqu'au bout», fiction inspirée d'un conflit dans une usine en liquidation judiciaire après la fuite des dirigeants,

a reçu le grand prix 2005 de la Société des auteurs dramatiques (SACD).

En 1971 et 1975, la Semaine de la critique du Festival de Cannes l'a récompensé pour «De la belle ouvrage», téléfilm sur la révolte d'un ouvrier dont la vie est bouleversée par un changement technique, et «Gouverneurs de la rosée», adaptation du roman de l'écrivain haïtien Jacques Roumain sur les planteurs de canne à sucre face à la modernité.

L. M.

AGENDA CULTUREL

Galerie d'art Aïcha-Haddad

(84, rue Didouche-Mourad)

Jusqu'au 30 décembre :

Exposition de l'artiste peintre

Mohamed el Kamel

Zoughailech.

Galerie Seen Art (156

Lotissement El-Bina, Dély

Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 :

Exposition «Alger, je te vois» de

l'artiste Rachid Djemai.

Galerie des Ateliers Bouffée

d'art (résidence Sahraoui,

Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 :

Exposition collective d'arts

plastiques par les artistes

Valentina Ghanem, Djazia

Cherih, Naïma Doudji, Djahida

Houadef, Guita, Adane,

Chegrane, Bourdine, Zerarti,

Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel,

Youcef Hafid et Djefal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot

Bouchaoui 2, Numéro 325,

Chéraga, Alger)

Jusqu'au 5 janvier 2017 :

Exposition «Symphonie picturale»

de l'artiste Souhila Bel

Bahar.

Institut français d'Algérie

19 janvier :

Joyce Jonathan, la dernière

sensation de la musique française,

sera en représentation en Algérie

Coup-franc direct

L'heure de vérité

Par Mahfoud M.

L'état des lieux de l'équipe nationale nous amène à montrer toute notre scepticisme quant à la possibilité de revenir avec un résultat excellent, voire tenter de remporter la CAN. Au vu des qualités intrinsèques des joueurs, la sélection nationale devrait être considérée comme le favori en force lors de cette compétition, mais avec les manques constatés dans la préparation, tout porte à croire qu'il sera vraiment difficile de revenir avec un bon résultat de cette compétition. Attendre jusqu'au dernier moment pour effectuer sa préparation est une erreur stratégique des responsables de la FAF et de l'EN. Ne pas avoir disputé de nombreux matchs amicaux aussi devrait être fatal pour les Verts qui se devaient de jouer un maximum de rencontres pour être fin prêts pour ce rendez-vous très important. Pendant ce temps, les adversaires de la sélection disputent de nombreux matchs et se tiennent prêts. On a beau être favoris, mais sans préparation, il est clair qu'on ne fera pas grand-chose, même si on dispose des meilleurs éléments évoluant en Europe. Il faudra une stratégie claire pour préparer cette CAN et ce n'est pas sûrement de cette manière qu'on pourrait faire grand-chose si il n'y a pas une programmation idéale pour ce genre de compétition.

M. M.

Championnat arabe de basket-ball

L'EN jouera les trouble-fête au Caire

LA SÉLECTION nationale de basketball, messieurs, prendra part au Championnat arabe des nations, prévu du 30 décembre au 8 janvier au Caire (Egypte), avec l'ambition de jouer les premiers rôles et «dénicher de nouveaux talents» en l'absence des joueurs du GS Pétroliers. Le directeur technique national (DTN), Ali Filali, a déclaré que l'objectif principal de cette participation sera de trouver les joueurs susceptibles de renforcer les rangs de la sélection nationale lors des deux tournois de la zone 1 (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye) qualificatifs à l'Afrobasket 2017 au Congo. «Nous avons décidé de nous passer des services des joueurs du GS Pétroliers qui ont enchaîné trois compétitions en deux mois, afin de leur permettre de se reposer et être en forme pour les tournois de qualification à l'Afrobasket 2017. Le

Championnat arabe des nations servira donc à dénicher des joueurs susceptibles de renforcer l'équipe lors de ces tournois», a-t-il indiqué. «Les éléments évoluant à l'étranger ne figurent pas également sur la liste des convoqués en raison de leur engagement avec leurs clubs respectifs», a ajouté le DTN. La sélection algérienne, conduite par l'entraîneur national Ahmed Loubachria, a effectué un stage de préparation du 17 au 27 décembre en Serbie durant lequel elle a disputé trois matchs amicaux et rejoindra directement la capitale égyptienne. Pour cette compétition, le coach Loubachria a retenu une liste de 16 joueurs composée de jeunes talents prometteurs, à l'image du meneur de jeu du NA Hussein Dey, Mohamed Zaki Guermat, ou encore du pivot du CRB Dar El-Beïda, Oussama Aggoune.

Judo

La FAJ révèle de nouveaux règlements

LA FÉDÉRATION internationale de judo (IJF) a publié mardi la liste des nouveaux règlements qui seront bientôt adoptés en vue des importantes échéances à venir et que la Fédération algérienne de judo (FAJ) s'est empressée de transmettre aux athlètes locaux, afin qu'ils soient assimilés le plus tôt possible avant d'être mis en application sur le tatami. En judo, l'arbitrage est en effet très strict et la moindre erreur, par méconnaissance des règlements, peut engendrer une disqualification systématique, ou même le retrait d'une médaille. Pendant les jeux Olympiques de 2016 à Rio (5-21 août), la judoka française Priscilla Gneto (-52 kg) a été disqualifiée dès le premier tour pour une faute de bras contre la Suisse Evelyn Tschopp, dont elle avait saisi la jambe alors que les nouveaux règlements l'interdisaient. Pour éviter à ses judokas de connaître des mésaventures similaires lors des importantes échéances à venir, la FAJ s'est donc empressée de communiquer les règlements fraîchement adoptés par l'IJF et qui seront présentés lors du séminaire d'ar-

bitrage et de coaching, prévu du 5 au 8 janvier 2017 à Bakou (Azerbaïdjan). «L'objectif est de promouvoir les règles du judo, tout en les rendant plus simples et plus faciles à comprendre», a indiqué la Fédération internationale de judo, ajoutant que le but de ces nouvelles règles est de «donner la priorité à l'attaque et à la réalisation de l'ippon». Comme ce fut le cas en 2012 après les Jeux de Londres, la Fédération internationale de judo a soigneusement analysé les quatre dernières années, tant d'un point de vue organisationnel que technique. Le bilan a été sans équivoque : les capacités techniques des athlètes ont évolué de manière très positive, et preuve en est, le nombre d'ippons qui a fortement augmenté, atteignant plus de 80% dans certaines catégories de poids, à l'occasion notamment des derniers championnats du monde, disputés en août 2015 à Astana (Kazakhstan). Les plus importantes parmi ces nouvelles règles, la durée du combat, qui sera désormais de quatre minutes, aussi bien pour les messieurs que pour les dames, alors qu'auparavant, elle était de cinq.

CAN-2017

La liste des 23 joueurs révélée ce lundi

■ La liste définitive des 23 joueurs algériens retenus pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017) devrait être communiquée ce lundi par le sélectionneur Georges Leekens, selon la Fédération algérienne de football (FAF) qui a fait part de cette décision sur son site.



Les joueurs seront fixés sur la liste des convoqués

Par Mahfoud M.

« Georges Leekens animera une conférence de presse le lundi 2 janvier 2017 à 11h00 à la salle des conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger (stade du 5-Juillet). La liste des joueurs algériens convoqués pour la CAN-2017 qui aura lieu du 14 janvier au 5 février, sera communiquée avant le début de la conférence», précise la FAF. Le technicien belge a déjà établi une liste élargie de 32 joueurs en vue de la CAN-2017.

L'Algérie affrontera en amical la Mauritanie le 7 janvier prochain au stade Mustapha-Tchaker de

Blida à 17h00. La FAF n'a, en revanche, pas parlé de la deuxième rencontre amicale que les deux formations devraient disputer le 10 du même mois au Centre technique de Sidi Moussa (Alger).

La sélection algérienne entamera un stage lundi à Sidi Moussa et se déplacera au Gabon le 12 janvier.

Lors de la CAN-2017, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie du Zimbabwe, de la Tunisie et du Sénégal.

Mahrez, Slimani et Ghoulam dans l'équipe type africaine de l'année 2016

Sur un tout autre plan, le football algérien est présent en force dans l'équipe type africaine de l'année 2016 choisie par le maga-

zine spécialisé France Football qui a retenu trois «Verts» dans son onze modèle.

Il s'agit de Riyad Mahrez et d'Islam Slimani (Leicester City, Angleterre) ainsi que de Fawzi Ghoulam (Naples, Italie).

Outre ces trois éléments, l'équipe type africaine comporte l'Egyptien Mohamed Salah, un trio ivoirien, un duo sénégalais, le gardien de but de Sundowns (Afrique du Sud), l'Ougandais Denis Ounyangi et le Gabonais Aubameyang. Cela montre donc que les Algériens sont en excellente forme cette saison, et gageons que cela pourrait profiter à la sélection nationale lors de cette CAN du Congo.

M. M.

Leicester City

Riyad Mahrez sur les tablettes du PSG

L'international algérien, Riyad Mahrez, serait une des surprises du Paris Saint-Germain, Ligue 1 du football français, au mercato estival, rapporte jeudi le site FOOTsur7, citant The Sun.

Selon la même source, le président du PSG, Nasser Al-Khelaïfi, et son directeur du football, Patrick Kluyvert, veulent de grands noms l'été 2017, et Riyad Mahrez serait déjà sur les tablettes parisiennes comme l'un des gros coups à réaliser absolument.

D'après les dernières informations du Sun, le joueur de Leicester City serait la grande priorité du Paris Saint-Germain

en cas d'échec de la piste menant à l'international brésilien de Liverpool FC, Philippe Coutinho. Avec les incessants pépins physiques de Javier Pastore, Unai Emery aimerait recruter un véritable meneur de jeu pour renforcer son effectif.

Mais le dossier de l'international algérien, précise la même source, ne sera activé qu'en cas d'échec de la première priorité du club parisien, qui est le meneur brésilien.

Pour le site FOOTsur7, Riyad Mahrez (25 ans), en difficulté avec Leicester City cette saison, pourrait se laisser convaincre par un nouveau challenge l'été prochain.

Joueur de premier plan, l'Algérien possède toutes les qualités pour devenir un élément incontournable du PSG où il pourrait mettre un terme à son bail, qui court avec Leicester City jusqu'en 2020, pour revenir en Ligue 1 française.

Riyad Mahrez sera certainement présent parmi les vingt-trois joueurs des Verts retenus pour la phase finale de la CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février).

La liste définitive des 23 joueurs algériens retenus pour l'édition-2017 de la CAN sera communiquée lundi prochain par le sélectionneur Georges Leekens.

Arabie saoudite

L'entraîneur d'Ennasr courtise Soudani

L'international algérien, Hilal Soudani, est courtisé en Arabie saoudite où l'entraîneur d'Ennasr, le Croate Zoran Mamic, souhaite l'engager à l'occasion du mercato hivernal, indique jeudi la presse locale.

Soudani, dont le contrat avec le Dynamo Zagreb (Croatie) expire en juin prochain, est pres-

senti pour changer d'air dès cet hiver, d'où l'intérêt que lui accorde Mamic, qui n'est autre que son ex-entraîneur chez les champions de Croatie en titre.

L'attaquant de 29 ans, meilleur buteur de la phase aller du championnat croate (10 buts), est également cité par la presse spécialisée comme étant

la cible de formations belges et turques.

Deuxième meilleur goleur en activité de la sélection algérienne, Soudani s'apprête à disputer sa troisième Coupe d'Afrique des nations avec la sélection algérienne à partir du 14 janvier prochain au Gabon.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

L'année 2016 s'en va avec un goût d'inachevé à Béjaïa

2017 accueilli avec beaucoup d'appréhension

L'ANNÉE 2016 prend fin ce soir avec un goût d'inachevé et l'année 2017 arrive avec beaucoup d'appréhensions sur le plan social. L'année 2016 a emporté avec elle son lot de carences, de bons et mauvais souvenirs. Biens des événements parfois joyeux et d'autres beaucoup moins gais se sont produits durant cette année. Mais ce qui a incontestablement marqué la vie des Béjaouis durant l'année 2016 ce sont les multitudes mouvements de protestation sociale et syndicale. La majorité des secteurs (éducation, santé, formation professionnelle, communes, finances, contractuels...) ont été touchés par des grèves à répétition lors desquelles les travailleurs demandaient l'amélioration de leur pouvoir d'achat par des augmentations salariales, la révision du nouveau code du travail très décrié et le retour à la retraite anticipée et la proportionnelle, etc. Des centaines d'actions de coupures de route, fermeture d'édifices publics (siège de daïra, APC, APC...) avaient aussi marqué la wilaya. Au menu des revendications citoyennes, le raccordement à l'eau potable, le revêtement et l'aménagement des routes, la réalisation de réseaux d'assainissement, le raccordement au gaz naturel, etc.) Il faut dire que l'année 2016 est la sœur jumelle de l'année 2015 en ce qui concerne les mouvements sociaux. La bonne nouvelle c'est la marche arrière opérée par la ministre de l'Education au sujet des vacances d'hiver, suite aux mouvements de protestation des élèves dans plusieurs wilayas, notamment à Béjaïa et que certains voient comme une faiblesse, ainsi que l'ajournement de l'application du nouveau âge de départ à la retraite décidé par le gouvernement et qui fera plaisir au peuple si la décision est annulée. Il faut voir en ces reculs de bons signes et une bonne

écoute des autorités centrales, au lieu de les voir comme des décisions négatives comme le font croire certaines parties qui veulent enfoncer les couches moyennes dans l'abysse. L'année 2016 est, incontestablement, marquée par le départ soudain du wali, Ouled Salah Zitouni, arrivé un an et demi plutôt. Il a été limogé dans des conditions énigmatiques, ce qui a ouvert la voie aux milieux politiques locaux et les médias pour spéculer. «Des raisons» de son éviction ont été largement commentées. Il faut rappeler qu'il était à l'origine de plusieurs limogeages de directeurs de wilaya, soumis à des pressions terribles parfois justifiées, d'autant que la bureaucratie ronge la wilaya depuis des décennies. Il lui est reproché d'avoir annoncé prématurément la réception de la première tranche de la pénétrante autoroutière de Béjaïa à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la tenue du congrès de la Soummam. L'inauguration de ce tronçon de près de 50 km entre la commune de Seddouk, et la jonction avec l'autoroute Est-Ouest, à El Adjiba, dans la wilaya de Bouira, devait être officié par le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui avait été contraint d'annuler sa visite car ledit tronçon n'était et n'est pas encore achevé à ce jour. Un faux pas pour le wali qui en a accumulé d'autres, aux yeux des autorités centrales. L'année qui vient de s'écouler a été caractérisée par les mesures d'austérité décidées par le gouvernement, lesquelles ont mis en veilleuse les projets structurants dont tout le monde parlait, notamment le CHU, le stade olympique, le téléphérique, le tramway le dédoublement de la voie ferrée, etc.

Hocine Cherfa

Gué de Constantine

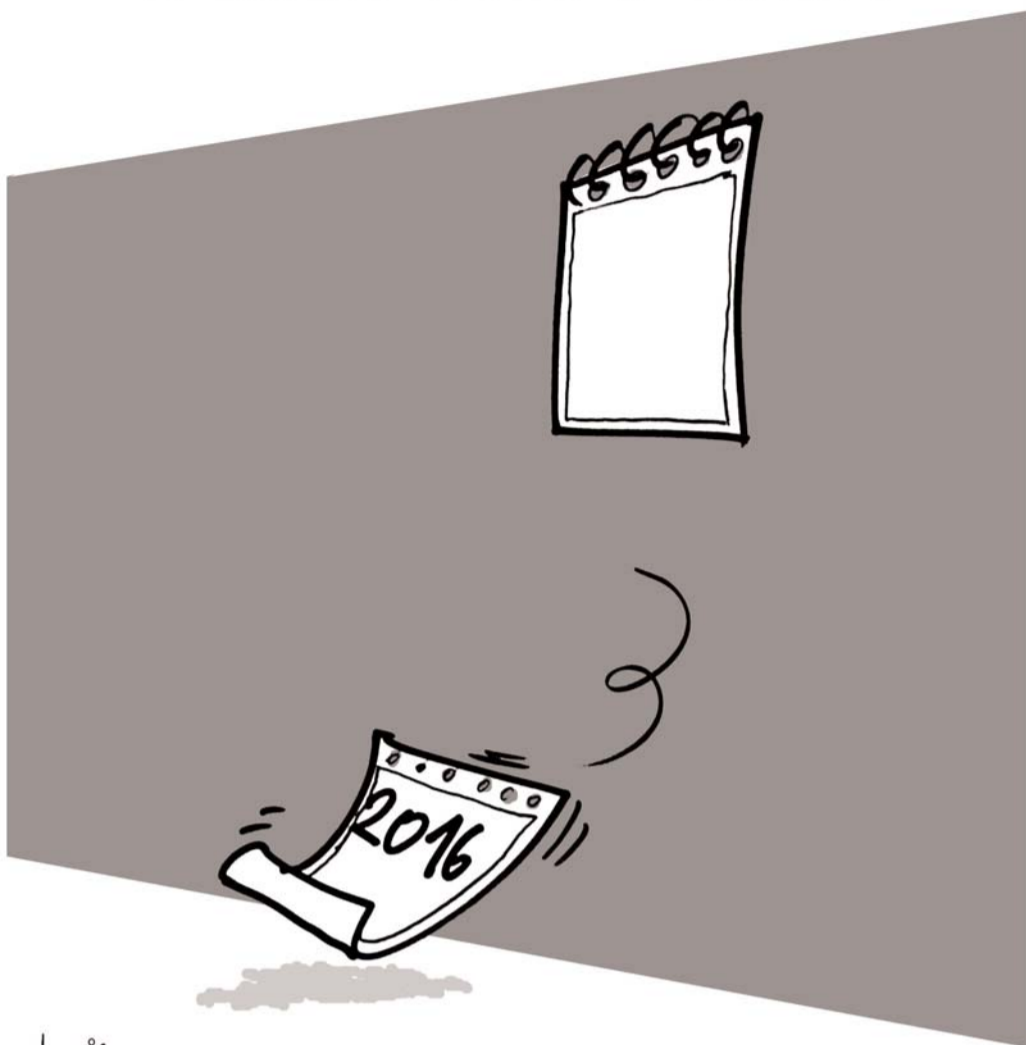
Suspension d'eau potable mardi prochain

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue dans la commune de Gué de Constantine (Aïn Naâdjia) durant la journée du mardi 3 janvier 2017 de 08h00 à 20h00, a indiqué jeudi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Des perturbations en eau potable pourront être ressenties et impacteront les communes de la

chaîne ouest d'Alger à savoir : Birtouta, Tessala El Merdja, Ouled Chebel, Khraïcia, Baba Hacène, Draria, Ouled Fayet, El Achour, Saoula et Soudana, a précisé la même source. La SEAAL explique cette suspension par des travaux de réhabilitation de la station de pompage de Gué de Constantine.

G. H.

L'année 2016 s'achève



Louvis

Djalou@hotmail.com

Forum radio Tizi Ouzou

Lounis Ait Menguellet annonce un nouvel album pour ce printemps

■ Le chanteur kabyle Lounis Ait Menguellet prépare un nouvel album qui sortira au printemps prochain. L'annonce a été faite, jeudi, par le chanteur lui-même sur le plateau de la radio locale de Tizi Ouzou, à l'occasion de son passage à l'émission bihebdomadaire «Forum».

Par Hamid Messir

Il a précisé que l'album est presque prêt mais ne sortira que vers avril-mai 2017. Lounis Ait Menguellet, dans la salle archicongrue «Ferhat-Oumalou» de radio Tizi Ouzou, est longuement revenu sur ses 50 années de chanson, répondant aux questions de l'animateur de l'émission, le directeur du même média, Arezki Azouz, et des invités parmi les journalistes et les enseignants universitaires ayant fait des recherches sur ses œuvres. Le chanteur poète a raconté ses premiers pas dans la chanson, comme sa première production en tant que chanteur, faite à l'occasion d'une fête familiale à Rouiba (Alger) puis sur scène devant le public au cours de la fête annuelle de la ville de Tizirt (Tizi Ouzou).

Lounis Ait Menguellet s'est attardé sur sa rencontre avec l'autre géant de la chanson d'expression kabyle, Slimane Azem en France. Il a confié qu'il avait été surpris par sa modestie et surtout sa grande considération. Slimane Azem l'avait accompagné comme musicien, jouant de la guitare dans l'une de ses célèbres chansons «Thalt ayam dhi laamriw» (Trois jours de ma vie). L'invité



de radio Tizi Ouzou a agrémenté l'assistance et les auditeurs de quelques-unes de ses chansons. Comme il a eu à écouter des jeunes chanteurs amateurs qui ont interprété des compositions de son riche répertoire. Des chercheurs universitaires comme Said Chemakh et Boukhalfa Laouari ont abordé, à l'occasion, plusieurs aspects dans le travail artistique de Lounis Ait Menguellet. Le maire de Tizi Ouzou, Ouahab Ait Menguellet, parent et confident de Lounis, lui a été d'une précieuse aide pour lui rappeler des moments phare de sa longue carrière de chanteur et pour avoir été toujours à ses côtés. L'animateur de l'émission, Arezki Azouz a, à maintes reprises, fait écouter à Lounis des témoi-

gnages de plusieurs artistes sur lui comme Taleb Rabah et Chrif Kheddoum. Des témoignages qui ont ému l'auteur de «Akka Ammi ar thoughal dhaqqerou» (Comme ça tu seras à la tête mon fils) surtout celui de Chrif Kheddoum. Lounis Ait Menguellet a rappelé, à l'occasion, qu'il fêtera aussi ses 50 années de chansons en France à l'occasion du gala qu'il animera le 15 janvier au Zenith de Paris. En somme il a, pendant deux heures, évoqué les principales étapes de sa carrière, au bonheur des présents dans la salle «Ferhat Oumalou» de radio Tizi Ouzou et des auditeurs de la chaîne radiophonique. Il a parlé également de ses projets d'avenir avec modestie et nostalgie.

H. M.